



N° 345

ÉDITORIAL :

PRÈS DE 400 PERSONNES FRANCOPHONES SE SONT DÉPLACÉES

À EL FONDOUK LE 15 AOÛT...

Pour assister au spectacle de [SAMIA OROSEMANE](#).

Les propriétaires des lieux ont refusé du monde.

Tout cela pour dire que lorsqu'un événement est annoncé suffisamment à l'avance, les Tunisiens, les touristes, se déplacent en nombre.

Habituellement, nous recevons l'information la veille pour le lendemain.

Il faut se dire que tout le monde ne vit pas de ses rentes, et qu'il faut travailler pour gagner sa vie.

Comment voulez-vous qu'une information, quelle qu'elle soit, puisse être prise en compte par une famille qui travaille ?

Ce spectacle programmé depuis deux semaines, a été annoncé par RADIOUMSOUK les deux jeudis précédents.

Bien sûr le « bouche à oreille » a fait le reste.

Comme disait [SAMIA OROSEMANE](#), pendant son spectacle :

« Si le téléphone arabe avait été homologué comme une invention 'Arabe', nous serions milliardaires »

Gênée au début du spectacle par des « larsens » intempestifs, SAMIA due rappeler à l'ordre quelques serveurs un peu trop bruyant, sans se prendre pour une Diva, mais en grande Professionnelle qu'elle est.

Chacun en a pris pour son grade, Samia, passa de son mariage avec un noir, et les problèmes avec sa mère que cela souleva, aux Algériens, aux touristes du 9 3 venus à Djerba en vacances, aux Marocains, mais également aux commerçants Djerbiens peu amènes, préférant répondre 'Lé' sans prendre la peine de se renseigner, souvent en

retard, ne rappelant jamais au téléphone.

Les problèmes dus aux « organisateurs » qui ont annulé le spectacle « L'île du rire » qui devait avoir lieu les 19 et 20 août, sans l'avertir. Elle a dû prévenir en catastrophe ses amis humoristes de leur défection.

Le spectacle de 1 h 30 se termina sur une pensée à sa Maman récemment disparue, où les larmes de la comédienne mouillèrent quelque peu ses yeux.

Elle ne voulut pas rester sur cette note et nous raconta le coup de fil de sa 'tata' qui l'entendant pleurer, lui dit : Ta mère en a rien à faire de tes larmes, elle préfère te voir battante comme tu sais l'être.

La prestation de SAMIA, en sueur, vu la température qu'il faisait, fut appréciée par l'ensemble des spectateurs.

Maintenant, après deux années de succès avec ce spectacle, il va falloir se renouveler chère SAMIA.

Merci pour ce moment !

Râleur naïf

=====

Pourquoi ne pas utiliser DJERBA EXPLORE pour présenter des animaux (en voie de disparition sur la Tunisie) dans un parc où petits et grands pourraient se promener ? Il y a bien un restaurateur qui, à l'entrée de son jardin, présente une volière d'un côté, et des singes dans une autre cage...



Si vous avez des idées à proposer, n'hésitez pas, nous sommes preneurs !

=====

INFO EXPRESS TRUC

Si les chips de pommes de terre vous exaspèrent, passez aux fourneaux et **préparez de craquantes chips d'artichaut**. C'est croustillant à souhait et très facile à préparer, vous ne pouvez pas vous tromper ! Découvrez cette recette au comble de l'originalité. Variez les plaisirs en proposant à vos convives de délicieuses chips d'artichaut. Pour ce faire, prenez un artichaut, arrachez sa queue puis effeuillez-le. Citronnez légèrement le cœur de votre artichaut et taillez-le **en fines lamelles** à l'aide d'une mandoline. Faites-les frire **à la poêle dans de l'huile très chaude**, en les retournant pour assurer une cuisson uniforme. Une fois parfaitement dorées, retirez vos lamelles et **laissez-les égoutter sur du papier absorbant**. Vous n'avez plus qu'à présenter vos chips dans un bol pour l'apéro, saupoudrées d'un peu de sel. Vos invités vont littéralement craquer pour elles !

- **Depuis son retour d'Égypte, hier, François Hollande est en « repos ».** Ce dernier est-il bien mérité ? Au regard des chiffres, pas vraiment : la France compte désormais 3,6 millions de chômeurs en catégorie A et plus de 6 millions toutes catégories confondues (sur un an, le chômage toutes catégories a augmenté de 7,1 %), le déficit de la France est estimé à près de 4 % du PIB et la dette publique est en hausse de 51,6 milliards d'euros au premier trimestre 2015 pour atteindre un endettement total de plus de 2 000 milliards d'euros, soit près de 100 % du PIB ! Ce premier bilan est également émaillé de passages en force (le "mariage pour tous") et de scandales (l'affaire Cahuzac, Agnès Saal...). Après trois ans de mandat et deux ans avant la présidentielle, le président confirme son impopularité. Un sondage YouGov pour iTélé et le Huffington Post révèle que François Hollande ne bénéficie que de 20 % d'opinions positives.

- **KAIROUAN :**

Suite aux **chutes de grêle**, plusieurs **femmes travaillant dans le secteur agricole** se sont retrouvées avec les **doigts cassés** et ont été victimes de **blessures au niveau de la tête**, alors qu'elles étaient en train de récolter des tomates quand la grêle s'est abattue sur elles.

Notre correspondant dans la région nous rapporte que ces dernières ont été transportées à l'hôpital régional de Sebikha où elles y reçoivent les soins nécessaires. Il nous précise également que de grandes parties des plantations de fruits et légumes ont été endommagées suite aux chutes de grêle.

- **La STEG se démène comme elle peut pour récupérer les factures impayées de ses clients** dans les différentes régions du pays. Rien que dans la région de Médenine, la STEG comptabilise des impayés de près de 10 millions de dinars, dont pas moins de 4 millions de dinars auprès du secteur touristique de la région.

- **Festival de la vigne de Grombalia:** le festival de la vigne a toujours célébré ses travaux agraires en programmant des créations culturelles et artistiques. Il entame sa 54ème édition malgré l'éclipse qu'il a connue après la révolution, il a repris son cycle l'année dernière, et se tiendra jusqu'au 26 août 2015.

- **Contrairement à ce qui a été annoncé dans certains medias, aucune décision n'a été prise concernant la suspension du prélèvement des journées de grève des enseignants du secondaire et du primaire ainsi que les agents de la santé.** Cette précision a été apportée par les services de presse du gouvernement qui dans un communiqué publié sur sa page officielle, a affirmé qu'il a été question d'examiner ce point et ce lors de la rencontre, jeudi 13 août, entre le chef du gouvernement Habb Essid et le secrétaire général de l'UGTT Houcine Abbassi.

- **La compagnie nationale Tunisair vient de décréter de nouvelles mesures liées aux horaires d'enregistrement des passagers, à compter du samedi 15 août 2015. Elle recommande à sa clientèle de se présenter 3 heures avant l'heure de départ, tandis que les comptoirs d'enregistrement fermeront 60 minutes avant le départ.**

Tunisair a précisé dans un communiqué son souci de diminuer la pression à l'aéroport Tunis-Carthage et éviter l'encombrement au niveau des comptoirs d'enregistrement et les longues files d'attente aux filtres de police et de douane.

- **Syphax Airlines s'enfonce dans la tourmente**

Retour sur une catastrophe boursière annoncée et qui rappelle une autre triste introduction en bourse, celle d'une autre compagnie aérienne privée « Karthago Airlines » de Belhassen Trabelsi.

Pour info, Karthago airlines de Belhassan, n'a jamais dilapidé les investissements, et l'OPA sur Karthago a été faite bien au dessus du prix d'introduction... Par contre Syphax est une grosse arnaque...la compagnie avait perdu tout son capital lors de son introduction.. Elle était déjà en faillite financière...

- Un groupe de commerçants a fermé, jeudi 13 août 2015, le poste de passage frontalier de Ras Jedir. Cet acte intervient en signe de protestation contre les parties libyennes qui ont empêché ces personnes d'exercer leurs activités commerciales, rapporte le quotidien Al Chourouk, vendredi 14 août 2015.

Pour rappel, **le point de passage Ras Jedir a enregistré ces derniers jours, l'arrivée de plus de 4 mille familles libyennes.** De violents affrontements ont récemment éclatés entre les différentes milices armées libyennes. C'est dans ce contexte que des renforts sécuritaires se sont déployés sur les frontières tuniso-libyennes pour protéger le pays contre toute menace et d'empêcher toute l'infiltration de terroristes dans le territoire tunisien.

- **Le Fonds saoudien pour le développement a accepté d'octroyer un nouveau prêt de 128 millions de dollars à la Tunisie.** Lequel prêt servira au projet de construction, à la Mornaguia, d'une centrale électrique.

La centrale devra assurer une production électrique de 600 mégawatts et satisfaire une demande de plus en plus croissante.

- **Le Président de la République Béji Caïd Essebsi ne décolère pas** contre ces jardins d'enfants qui échappent au contrôle des autorités et transformés en lieux d'encadrements de petits enfants. Il a exprimé aujourd'hui, 13 août 2015, lors de la cérémonie de célébration de la fête de la femme, son inquiétude face à la propagation de traitements rétrogrades envers les petites filles, jugeant inacceptable d'imposer le voile aux filles âgées de 4 ans ou celles qui sont encore à l'école primaire.

Ce genre de mesure est contre les règles du code du statut personnel et contre les droits des enfants. Les responsables sont appelés à appliquer la loi, a ajouté Béji Caïd Essebsi.

- **Aziza Htira**

L'ex-députée du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), et ancienne présidente de l'Union nationale de la femme tunisienne (UNFT) étend son terrain à l'action caritative, en créant «Femmes pour les Cantines Scolaires», une association destinée à créer des cantines aux quatre coins du pays.

- **L'administration des douanes sera totalement digitalisée, d'ici la fin de 2018**, a annoncé, lundi, à Tunis, le ministre des Finances Slim Chaker, selon un communiqué du ministère des Finances.

- **Le lieutenant-colonel, Belhassan Oueslati, porte-parole du ministère de la Défense nationale, a affirmé que les différentes unités sécuritaires et militaires sont toujours à pied d'œuvre pour sécuriser les frontières avec la Libye et empêcher toute tentative d'infiltration ou d'exfiltration.**

Il a fait état du "renforcement du dispositif déployé", affirmant à ce propos que des troupes en réserve sont toujours prêtes pour intervenir à tout moment.

- **Selon des informations rapportées par le journal électronique Attounisia, un jeune homme originaire de Djerba a comparu le 17 août 2015**, devant le tribunal cantonal de Houmet Souk Djerba pour des statuts publiés sur Facebook. Ce dernier a été accusé de diffamation et de porter atteinte au Président de la République Béji Caied Essebsi ainsi qu'aux agents de sécurité, a ajouté la même source.

Pour rappel, une vaste campagne de soutien a été récemment lancée sur les réseaux sociaux par de nombreux activistes de la société civile dénonçant le retour des anciennes pratiques visant la poursuite en justice de toute personne pour ses propres opinions.

- **AFROBASKET** : 28^{ème} édition du 19 au 30 août 2015, à RADÈS. Billets disponibles sur Ooredoo.tn , ou dans la boutique la plus proche de votre domicile

- **L'activiste Zied Mallouli, qui a initié la campagne «Sayeb trottoir» (Rendons les trottoirs aux piétons), a été agressé, hier, à Sfax, par un inconnu.**

Zied Mallouli, originaire de Sfax, est à la tête d'un groupe d'activistes de la société civile qui a appelé le chef du gouvernement Habib Esssid à faire débarrasser les trottoirs, investis illégalement par les tables des cafés, restaurants et autres commerces. Ce qui cause des agréments aux piétons, souvent obligés à marcher sur la chaussée avec tous les dangers que cela représente.

L'action a pris une ampleur dépassant les appels via les réseaux sociaux et les démarches entreprises par Zied Mallouli et ses camarades ont commencé à porter leurs fruits. En effet, la police municipale procède, depuis 2 jours, à un contrôle plus strict et débarrasse les trottoirs des tables et chaises des commerces, les rendant ainsi aux piétons, au bonheur des riverains.

Cependant, cela n'a pas été du goût de tout le monde. Hier après-midi, un homme a agressé Zied Mallouli alors qu'il était dans sa voiture et l'a menacé de lui rendre la vie impossible s'il continue à se mêler de cette campagne.

«Laisse-nous travailler et occupe-toi de tes affaires», lui a-t-il lancé, en lui portant 2 coups de poing. Dès que la police municipale s'en va, tout revient au... désordre. Cet incident n'a pas dissuadé le jeune activiste. Ayant bénéficié d'une large campagne de soutien, il a affirmé, hier, que la lutte contre l'invasion des trottoirs se poursuivra, jusqu'à ce que les piétons récupèrent leur espace.



- Alors que les tours opérateurs boudent la destination Tunisie, les organisateurs de Miss Portugal ont choisi Djerba pour y tenir leur événement.

Incroyable, inimaginable, audacieux, courageux, on pourrait aligner les adjectifs sans réserve tant l'événement est inattendu, hors du commun. *Tunisair s'associera un service spécial et pas de sandwich à bord qui ont révolté récemment beaucoup de clients de la compagnie.* L'absence de Salma Elloumi Rekik, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, à cette conférence n'a pas manqué d'être relevée. Espérons qu'elle sera à Djerba pour montrer l'intérêt qu'elle porte à ce geste noble. M. Ben Othman a présenté le programme de la manifestation: «*Les invités seront acheminés vers Tozeur du 30 août au 1er septembre pour découvrir le Sahara, ensuite ils iront à Djerba où ils séjourneront jusqu'au 6 septembre, la cérémonie du concours se déroulera le 5 du mois*», a-t-il indiqué.

- Un policier tunisien abattu par deux inconnus sur une moto à Sousse

Sacha GUITRY : Être fidèle, c'est, bien souvent, enchaîner l'autre.

=====

Le gouvernement s'est penché hier lundi sur le cas de la société Syphax, une entreprise privée où les dépassements sont multiples et où le manque de transparence inquiète le Conseil du Marché Financier (CMF). C'est aussi la seconde entreprise d'un député d'Ennahdha sous le règne duquel elle a fleuri, le parti islamiste dont on dit qu'il a plaidé en faveur du transporteur du Cheikh au cours de sa dernière rencontre avec le chef du gouvernement.

Contrairement à ce qui était attendu, aucun communiqué officiel de la Primature tunisienne n'a été publié suite à cette réunion. C'est par contre le conseiller en communication auprès du chef du gouvernement qui annonce laconiquement à certains medias, comme pour justifier l'intérêt à une entreprise privée parmi les milliers qui sont en grandes difficultés, que «le suivi du dossier de Syphax Airlines intervient pour

dénouer la situation de 5324 voyageurs que la compagnie s'est engagé à transporter et dont la plupart sont tenus par des engagements professionnels après la fin de leurs vacances». Le conseiller en communication de Habib Essid ne dit pourtant rien du tout sur le sort de ces 5324 passagers qui ne savent toujours pas qui les transportera et à la charge de qui et le cas contraire qui les remboursera.

Comme nous l'annoncions déjà depuis le 3 août, Le plus important dans cette déclaration du chargé de presse du chef du gouvernement tunisien, c'est cette affirmation que «le conseil a en outre passé en revue la situation des employés de la compagnie qui devra passer devant le bureau de sauvetage des entreprises en difficultés, qui relève du ministère de l'industrie».

L'information est de taille. Elle met Syphax sous la protection de la fameuse loi 95-34, sans même ou avant même que l'entreprise n'en fasse la demande, conformément aux dispositions de l'article 9 de cette loi. Cette dernière stipule en effet que l'entreprise fasse demande écrite et dûment motivée à la Commission de suivi des entreprises économiques en difficulté ou notification lui soit faite par le commissaire aux comptes des difficultés de l'entreprise. De tout cela rien n'aurait été fait selon nos informations et Syphax du groupe Frikha entré de facto sous l'aile protectrice de cette loi, à plusieurs égards remise en cause depuis la révolution et plus d'une de ses décisions de redressement fait encore l'objet d'enquête judiciaire.

Plus important encore, alors que Syphax (*qui n'a rien encore publié de ses états financiers pour les exercices, complet de 2014 et semestriel 2015*) enregistre d'énormes dettes au profit notamment de la SNDP (Société Nationale de Distribution Pétrolière), de Tunisair et de l'OACA, la décision de mise en difficulté induit directement l'arrêt de toutes poursuites des créanciers. Au moins trois entreprises publiques, dont une qui a fort besoin de liquidité et qui s'apprête à en demander à l'État, peuvent ainsi attendre. C'est le gouvernement Essid qui en a décidé. Il n'est pas exclu non plus, que le plan de redressement qui mettra du temps à se mettre en place, décide l'abandon, total ou en partie, de certaines créances, bancaires, fiscales ou sociales (CNSS) ou au moins de ses pénalités de retard. Si aucune autre compagnie aérienne n'accepte, comme il est attendu au moins pour Tunisair selon nos informations, de rapatrier les 5 milles passagers (Entre 12 et 15 mille Pax selon des informations boursières) en souffrance, ils en seront pour leurs frais et ne pourront pas demander de se faire rembourser. Outre le fait qu'elle ordonne la suspension des procédures de poursuite et d'exécution visant le recouvrement des créances, la loi 95 ne donne juridiquement pas la priorité aux particuliers en matière de recouvrement.

Il faudra maintenant, pour connaître le détail, attendre le résultat des travaux du comité d'experts spécialisé qui sera chargé du diagnostic de l'entreprise, comme le stipule l'article 3 bis de la loi 95-34, et qui seront payés par le Fodec, un fonds constitué de deniers publics.

Le sentiment qui se dégage en tous cas de cette décision gouvernementale, c'est son caractère politique. Ceux qui soutiennent cette thèse, rappellent que le fondateur de Syphax est un Député d'Ennahdha. Ils rappellent aussi, que Syphax avait été autorisée à dépasser les termes de l'autorisation de sa création, par le ministre du transport d'Ennahdha Abdelkrim Harouni.

L'autre sentiment qui se dégage, est qu'elle met directement l'entreprise du député Mohamed Frikha, à l'abri et hors de portée de tous ses créanciers ce qui est de nature à

donner au fondateur une grande bouffée d'oxygène financier

PS : Suite à la publication de notre article, les services de la Primature nous ont contactés pour nous faire remarquer que l'intérêt du gouvernement à cette entreprise a été purement social, que l'entrée de Syphax sous la loi 95 n'a pas été une décision gouvernementale, comme le feraient croire les premières déclarations des services de communication de la Primature, mais aurait été déjà faite suite à une demande du Commissaire aux comptes de l'entreprise, bien qu'elle soit arrivée tard par rapport à la situation financière de l'entreprise. On croit par ailleurs savoir, selon la même source, que l'avis général des présents au CMR de Syphax, était de faire endosser la responsabilité aux dirigeants et que la décision d'entrée sous la loi 95 des entreprises en difficulté n'a pas encore été prise par la Commission de suivi des entreprises économiques en difficulté, une décision qui devra être prise par un juge.

Tous les indicateurs du transporteur porte-drapeau de la flotte tunisienne, se détériorent, année après année, dans le silence national. L'État tunisien vient récemment d'accorder sa garantie pour de nouveaux crédits à Tunisair qui n'en finit pas de renouveler une flotte toujours mal exploitée. De nouveaux gros porteurs sont achetés, sans que l'ouverture des marchés porteurs promis, en Afrique et en Amérique du Nord, ne pointe encore le nez. **Le service à bord pâti encore de la grève de sa filiale catering qui n'assure plus les repas à bord et tout le groupe Tunisair souffre encore des effets de décisions politiciennes, prises par un ancien ministre du Transport, actuel ministre du Développement économique, qui ont depuis plongé l'entreprise dans un déficit, passé de chronique à structurel.** Faute de courage politique, Tunisair n'arrive toujours pas à trouver financement à ses différents plans de redressement.

Où sont les responsables, État et politiciens ?

Si la mauvaise gestion chez Syphax est individuelle, celle de Tunisair est nationale. Si la responsabilité de l'État de Syphax est individuelle, comme l'ont signalé quelques ministres lors du dernier CIM consacré au transporteur privé, celle de Tunisair est hautement politique et ne s'arrête plus aux gouvernements de l'ancien régime.

Comme l'a précisé à juste titre le communiqué officiel du CIM consacré à Syphax sans qu'il soit publié, le gouvernement ne s'est intéressé à son cas que dans la seule optique sociale. Ses pertes abyssales pour ses capacités financières, ses dettes trop grosses pour ses revenus, ainsi que les conditions de sa création restent le dernier souci de l'État tunisien et de sa justice.

Comme ils l'avaient toujours fait, les gouvernements successifs tunisiens, d'avant et d'après la révolution, ont traité Tunisair comme une poule aux œufs d'or ou en simple vache laitière où tout le monde puise, employés et politiciens. Les deux seuls perdants dans ce jeu ont été, d'abord les contribuables tunisiens, et ensuite ceux qui avaient fait confiance au soutien de l'État lors de l'introduction de Tunisair en bourse. Ce soutien

a toujours été défaillant.

=====

Les hydrocarbures de contrebande représentent près de 20% de la consommation nationale. Également, 60% de la production agricole sont commercialisés en dehors des circuits de distribution légaux – à savoir les marchés de gros – qui se caractérisent par de nombreux intervenants dont les intermédiaires entre les agriculteurs et les commerçants de détail.

Une telle situation a encouragé plusieurs commerçants à ne pas appliquer la marge bénéficiaire légale, ce qui a provoqué, une flambée des prix.

Malgré l'abondance de la production.

Le système fiscal et l'administration douanière comportent, eux aussi, certaines lacunes qui doivent être traitées pour pouvoir appliquer correctement l'économie de marché et instituer la transparence des transactions tant attendue.

Certains produits échangés avec les pays voisins sont assujettis à des niveaux différents de droits de douane. A titre d'exemple, ces droits sont de l'ordre de 6% en Libye et de 33% en Tunisie.

Les importateurs se plaignent que des tarifs de référence appliqués à l'importation ne sont pas actualisés et les certificats de production d'origine ne sont pas toujours exigés.

La révision de la loi de la concurrence et des prix est devenue, pour les pouvoirs publics, une exigence nationale en vue de préserver l'économie nationale sur la base d'une organisation optimale du marché conformément aux normes internationales.

Comment faire pour éradiquer les circuits parallèles?

Le commerce parallèle ne se limite pas aux importations illégales. Certains produits imités sont fabriqués à l'intérieur du pays, mais qui sont d'une qualité inférieure. Ces produits se trouvent notamment dans les marchés hebdomadaires et anarchiques. Parmi ces articles on peut citer le shampoing, les produits de beauté et de nettoyage...

La trésorerie de l'État a enregistré une perte estimée à 1.2 milliard dont 500 millions de dinars en tant que droits de douane.

L'affichage des prix devrait être obligatoire.

Sur les marchés, dans les boutiques, dans les vitrines, sur toutes les enseignes de stations services. Le client pourrait comparer et acheter en connaissance de cause.

Il serait bon également de surveiller les balances Roberval ou Romaine, voire le peson, et oui nous en avons vu certains qui l'utilisait... Les poids utilisés ne sont jamais examinés.

Mon père pharmacien-herboriste de 1^{ère} classe comme on disait à l'époque utilisait un trébuchet pour la préparation des cachets. Comme il vendait des plantes au détail, il possédait une balance Roberval, balance qu'il était tenu d'amener tous les deux ans, dans un service de la Mairie afin qu'un contrôleur puisse, après s'être assuré du bon état de la balance, et des poids, les poinçonner.

Y-a-t-il ce genre de contrôle en Tunisie ?

=====

Une quantité importante d'hydrocarbures de contrebande a été saisie, jeudi matin, par les agents de la direction régionale du commerce et les agents de la douane dans le gouvernorat de la Manouba, a indiqué Yasser Ben Khlifa, directeur régional du commerce à la Manouba, au correspondant de l'Agence TAP dans la région. Il a ajouté que la quantité saisie au niveau de la route nationale n°7 reliant Essaidia et Jdeida est composée de 85 bidons de 20 litres, 16 récipients de 10 litres et 5 citernes de 5 litres.

Ben Khlifa a précisé que cette campagne est menée par le ministère du commerce pour lutter contre la contrebande d'hydrocarbures qui est devenue une menace pour le secteur. Des procès-verbaux ont été rédigés en coordination avec le tribunal de première instance de la région.

Et pendant ce temps là,
Les « kiosques » à DJERBA
Se multiplient de-ci delà
La contrebande ça y va
La police, yen n'a pas
Ou alors on les voit pas
Toujours est-il qu'autrefois
Bien avant la troïka
On ne voyait pas ça !
Nous avons vu plusieurs fois
Entre autre, sur la route de Mélita
Des dépôts hors la loi
S'embraser. Ce qui n'empêcha pas
Qu'à quelques temps de là
Un nouveau dépôt se monta !
Et VIVA l'indifférence à DJERBA...

Râleur naïf

=====

Réglementer l'entrée des Libyens

<http://www.lapresse.tn/13082015/reglementer-lentree-des-libyens.html>

Le nombre des Libyens qui ont franchi nos frontières a augmenté d'une manière considérable, pour ne pas dire alarmante, ces derniers jours. Fuyant les violences armées pour la majorité d'entre eux, ces réfugiés représentent un défi supplémentaire d'ordre économique et sécuritaire pour un pays frappé de plein fouet par une crise économique et en guerre ouverte contre le terrorisme. Le « dossier » des hôtes libyens mérite d'être bien géré au double plan sécuritaire et économique.

Sur le plan sécuritaire, la veille est de mise pour éviter d'éventuelles infiltrations de terroristes qui veulent regagner la Tunisie par tous les moyens, après avoir reçu des entraînements militaires intensifs en Libye. Car, pour échapper aux différentes unités sécuritaires bien déployées le long de nos frontières de l'Est, bon nombre de terroristes préfèrent entrer dans le pays avec de faux papiers ; ce qui constitue un vrai danger pour la sécurité nationale.

Sur le plan économique, la Tunisie n'est plus en mesure de consentir davantage de sacrifices pour venir en aide aux réfugiés libyens dont le nombre ne cesse de croître d'un jour à l'autre. La communauté internationale, notamment l'Occident qui est à l'origine du drame libyen, doit assumer pleinement ses responsabilités en aidant la Tunisie à traiter ce dossier épineux, particulièrement sur le plan économique. En d'autres termes, nos hôtes qui viennent séjourner en Tunisie dépourvus de devises représentent une charge supplémentaire pour l'économie nationale déjà fragilisée. Ainsi, pour mieux gérer ce flux, le gouvernement est vivement appelé à réglementer l'accès des Libyens au territoire national. D'ailleurs, pour préserver sa sécurité et sa stabilité économique et sociale, la Tunisie, dont le secteur touristique est agonisant, n'a pas d'autre choix que de défendre légitimement ses intérêts. Des intérêts qui ne peuvent être préservés qu'en imposant un visa d'entrée qui pourrait être délivré aux frontières, faute de représentation diplomatique tunisienne en Libye.

=====

Entrée en service du nouveau terminal de l'aéroport Gabès- Matmata

Le nouveau terminal de l'aéroport Gabès-Matmata, réalisé sur une superficie de 2000 m², est entré en service ce mardi. D'une capacité d'accueil annuel de 200 mille voyageurs, l'Aéroport assure actuellement deux vols en direction de Tunis et un vol Borma-Tunis, en plus de quelques vols internationaux ou saisonniers (Omra et pèlerinage).

Ancien aéroport militaire, l'aérogare Gabès-Matmata est géré depuis 2008 par l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA). Il dispose d'une piste de 3 km et d'un parking pouvant s'ouvrir à plus de 40 voitures et 6 bus.

Pour rappel, lors d'un conseil ministériel restreint, tenu le 25 juin 2015 à Gabès sous la présidence du Chef du gouvernement, il a été convenu d'améliorer l'activité de cet aéroport à travers la programmation de nouvelles lignes internationales.

À quand une desserte DJERBA → SFAX de façon régulière ?

=====

<http://www.lapresse.tn/16082015/102907/la-greve-un-recours-et-un-sacrifice.html>

Les islamistes tunisiens à leurs débuts à l'université, qualifiaient la grève d'«hémorragie» pour le pays. Quelles que soient leurs considérations idéologiques ou politiques d'alors, ils avaient raison. Mais c'est une hémorragie salutaire quand on la manie avec parcimonie. D'où la réglementation qui la gère et en établit les procédures. Recourir à la grève conformément aux lois du pays permet de préserver les droits économiques et sociaux des salariés lorsque le dialogue se grippe ou fait défaut. Mais sans excès et **sans que cela ne se transforme en congé payé.**

Un militantisme syndical sans sacrifices est une antinomie. Une grève payée serait une absurdité.

AMÉLIORATION DE 117% DE LA BALANCE
COMMERCIALE ALIMENTAIRE GRÂCE À L'HUILE
D'OLIVE ET AUX DATTES...



=====

Chasse anarchique :

Membre de l'**association des chasseurs de Nabeul, Adel Chmengui**, a déclaré au micro de Shems FM samedi, que le **fléau** de la chasse anarchique se propage de plus en plus dans les **forêts**. Il a dénoncé aussi l'utilisation de fusils de chasse sans permis, qui proviennent de la **contrebande**.

Adel Chmengui a appelé les **autorités régionales** à intervenir. « La direction de l'agriculture et la police ne répondent pas à nos appels, la **Brigade** de chasse de Nabeul est suspendue depuis un an, pour des **raisons inconnues**. » a -t-il annoncé.

Il a mis en garde ainsi contre l'**extinction** de la **richesse animale**.

=====

HISTOIRE DE LA TUNISIE

Seuls une quinzaine de maîtres chaouachis tiennent tête au déclin du métier de leurs aïeux.

Face à la grotesque défiguration du souk, face à la décadence du métier, les parties concernées, elles, font la sourde oreille.

El chaouachine ou le souk de la chechia est au stade métastatique depuis des années, voire des décennies. La décadence que connaît le métier de fabrication des couvre-chefs ancestraux, la fermeture des échoppes des maîtres chaouachis et la conversion de certaines d'entre-elles en des bazars proposant des produits intrus mais aussi l'implantation inopportune de plusieurs cafés transforment le souk — ce lieu culte de l'artisanat tunisien — en un patrimoine grotesquement défiguré. Et alors qu'il se décrépète à coups de vilaines mutations, et d'abandon, les parties concernées par la promotion des métiers traditionnels et la préservation du patrimoine sont aux abonnés absents.

Reportage

Le souk de la chechia, apprend-on, s'étale sur quelque 3200 mètres carrés. Ses ruelles perpendiculaires se ressemblaient toutes grâce à la couleur rouge bordeaux des chechias exposées. Le plafond en forme d'arcade longitudinale faisait résonner les interminables coups de brosse auxquels recouraient les artisans pour conférer aux couvre-chefs un toucher de velours. Aujourd'hui, il convient de sillonner ces mêmes ruelles le regard attentif afin de dénicher l'échoppe d'un artisan endurci. Les cafés, les bazars intrus, le coiffeur pour hommes, nous voilà enfin devant la boutique de Hafedh Blayej. Ce maître chaouachi âgé d'une quarantaine d'années tient, inlassablement, à perpétuer l'activité qui a fait la gloire de sa famille, quatre générations durant. «Jadis, le souk était régi par une bonne centaine de maîtres chaouachis. Dans les années 90, ce nombre a chuté de 50%. Aujourd'hui, nous ne sommes plus qu'une quinzaine à tenir tête au déclin du métier», indique-t-il. Pour lui, la désuétude à laquelle est voué le souk est due essentiellement à l'absence d'une génération d'artisans et d'apprentis à même de prendre le témoin. D'autant plus que l'absence d'une volonté politique confirmée de sauver ce domaine en veillant à l'encouragement des artisans et des jeunes à s'adonner au métier bloque toute issue de secours.

L'approvisionnement en laine n'est pas évident !

Hafedh continue malgré la crise à œuvrer ainsi que ses pairs et à fabriquer des couvre-chefs tunisiens. Il travaille en collaboration avec une quinzaine de femmes artisanes qui tricotent, chez elles, le kabbous ou ce bonnet en pure laine, tricoté à l'aide de cinq aiguilles, lequel se transformera après moult étapes dont le tannage et le brossage en chechia. Pour s'approvisionner en matière première, il recourt à l'unique fournisseur habitant à Kessibet el Médiouni qui daigne accorder aux artisans des périodes de grâce et leur permettre des facilités de paiement. «Avant, on avait la possibilité de s'approvisionner auprès de la coopérative qui a fini par faire faillite. Quant aux sociétés spécialisées dans l'import-export de la laine, elles ne se

montrent aucunement compréhensives quant à notre situation financière et n'acceptent que des paiements au comptant. Aussi, l'État devrait-il se pencher sur la question de l'approvisionnement en matières premières, un maillon capital de notre activité», souligne-t-il. M. Blayej évoque un autre facteur défavorable à l'essor de ce métier : la restriction des marchés. Le marché libyen était un pilier considérable de la commercialisation de la chechia. Aujourd'hui, et vu le contexte régional sécuritaire, ce marché n'est plus aussi fiable qu'avant. Ainsi, seul le marché nigérian et en particulier la localité de Kano, garantit, un tant soit peu, le gagne-pain des maîtres chaouachis. Quant au marché local, il se limite aux régions côtières et celles du sud.

Le chaos

Abdelhamid Hamrouni, maître chaouachi depuis 43 ans, avoue avec amertume : «La chechia n'est plus rentable». La gorge nouée, le regard aigri, il dénonce le chaos qui règne en maître non seulement au souk mais dans tous les souks de la Médina. «La loi prohibe aux artisans et aux commerçants de convertir leurs échoppes en d'autres commerces et activités. D'ailleurs, on voyait des échoppes fermées et autres transformées en dépôts spécial chechia. Aujourd'hui, le souk est mis sens dessus-dessous. Au mois de ramadan, la situation était carrément scandaleuse à chaouachine. Tous ont fait sortir des chaises et ont proposé des breuvages à siroter dans des cafés improvisés», indique-t-il, déçu. Selon son opinion de connaisseur et de passionné d'artisanat, la crise de la chechia ne date pas d'hier. Elle remonte, tout comme celle de l'artisanat d'ailleurs, à l'Indépendance. «Bourguiba a étouffé l'artisanat. Ben Ali a enfoncé le dernier clou du cercueil d'un artisanat en mal de survivre. Après la révolution, c'est carrément le chaos. D'ailleurs, même pour commercialiser nos produits au Nigeria et en Libye, nous ne sommes même pas sécurisés par nos ambassades. En cas de mauvais tours, nous sommes fichus», ajoute-t-il. M. Hamrouni suggère le recours à d'autres marchés internationaux, notamment les marchés africains afin de sauver la chechia d'un déclin imminent.

Conquérir de nouveaux marchés pour sortir du gouffre

Un peu plus loin, se trouve le magasin de M. Farid B'har. Ce monsieur n'a aucune intention de quitter l'échoppe de sa grand-mère, qui fait le coin au café chaouachine. En tant que commerçant, il est convaincu de l'importance de hisser la chechia au niveau du traditionnel revisité afin de la rendre plus attractive et plus sollicitée par les touristes et les clients internationaux. Il a ainsi choisi de la convertir en des chapeaux pour hommes et pour femmes. Des créations dont la grâce laisse quelque peu à désirer mais qui dénotent tout de même son souci de faire quelque chose pour ce métier. «Ce sont mes créations et ce sont des femmes artisanes qui prennent la peine de les fabriquer. Je propose aussi des porte-clefs en chechia ainsi que des colliers faits à partir des déchets de laine multicolore», indique-t-il. Selon lui, la chute de ce métier est essentiellement due au laxisme de l'ONA. L'Office est censé être responsable de la promotion des produits de l'artisanat. Mais contre toute attente, il ne semble

aucunement accorder de l'intérêt à la valorisation de la chechia ainsi que bien d'autres produits et encore moins à l'échelle internationale. «Pourquoi ne pas présenter une panoplie des produits de l'artisanat aux différents salons mondiaux auxquels l'ONA a pris l'habitude de participer ? Pourquoi focaliser toujours des produits sans vie ni histoire ? Pourquoi ne pas convier des artisans relevant de tous les métiers de l'artisanat à ces rencontres internationales et leur ouvrir ainsi de nouveaux horizons en matière de commercialisation et de visibilité du patrimoine à l'étranger ?», s'interroge-t-il, frustré. Tout comme M. Hamrouni, M. B'har est persuadé de l'impératif de conquérir de nouveaux marchés afin de sauver la chechia avant qu'il ne soit trop tard, si ce n'est déjà le cas.

=====

RÉVISION D'ARABE

Revisitée par Jeannot

MECHMECHE Abricot
FRAWLOU fraise
BORDGUENE Orange
MADELINA Mandarine
WARDA Rose
MOUZE banane
KARMOUS Figue
ROMENE Grenade
TEFAH Pomme
ANEB Raisin
TMATEM Tomates
KARAÂ Potiron, courge
KROMM AHMAR Chou Rouge
KROMM AKHDER Chou vert
BROUKLOU Chou fleur
SFENERIA Carottes
BESBES Fenouil
FELFEL Poivron
FELFEL HAR Piment ou poivron piquant
PSAL Oignon
BATATA Patate
BITTENJEL Aubergine
FJEL Radis
NAÂNAÂ Menthe

=====

Chico and the Gypsies

Dirigé par Chico Bouchikhi, co-auteur du tube planétaire «Bamboléo» et l'un des fondateurs du groupe Gypsy Kings (qu'il a quitté suite à un différend), ce groupe français sillonne le monde depuis plus de 20 ans. Rumba, flamenco, pop, rock sont au menu des concerts très courus de ce cette bande de huit artistes guitaristes chanteurs.

Le mercredi 19 août 2015 à Dar Sébastien Hammamet (Billet : 35dt)

Voilà un spectacle qui nous passe sous le nez !!! Une fois de plus...

=====



RECETTES



PAIN DE THON

Temps de préparation : 15 mn

Temps de cuisson : 45 mn

Ingrédients

1 grosse boîte de thon naturel

6 oeufs

3 biscottes

Un peu de lait

Le jus de 1 citron

Sel, poivre

Préparation

Émietter le thon.

Battre les oeufs.

Faire tremper les biscottes dans le lait et mélanger tous les ingrédients. Saler et poivrer.

Ajouter le jus de citron et mettre le mélange dans un moule à cake.

Enfourner au thermostat 7 (210°) pendant 45 minutes.

Servir froid avec une sauce citronnée ou une sauce cocktail.

=====

Djerba Tango Fest
Les Jardins de Toumana Djerba
Du Jeudi **03** Septembre 2015 au Dimanche **06** Septembre 2015



Cette « île-jardin de la méditerranée » havre de paix et de tolérance, plusieurs fois millénaire, vous convie pour 3 jours à venir y danser des tandas magiques (suite de 3, 4 ou 5 titres de tangos) sur la musique de DJ Dark-Oh, venu spécialement de Belgrade ainsi que de DJ tunisiens talentueux, et profiter des workshops avec les talentueux

Amanda et Adrian Costa.

Lien pour l'inscription : <http://goo.gl/forms/ZVOedU8fFr>

=====

TOUJOURS DE NOTRE LINGUISTE FAVORI

Hommage à J-P Gréven

Professeur, éminent Linguiste – Grammairien

Horion, n.m, signifie *coup violent*.

Et comme il ne faut pas être avare des bonnes choses, ce mot s'utilise généralement au pluriel.

Objurgation, n.f., souvent utilisé au pluriel, signifie *parole vive par laquelle on essaie de détourner quelqu'un d'agir comme il se propose de le faire*.

Assommé par les objurgations de ma moitié, j'ai fini par céder. Oui, j'avoue: Je pisse assis.

Marri: Adj, affligé, désolé de.

En se mariant, l'homme devient marri.

Stipendier: *verbe. Payer quelqu'un pour accomplir une basse besogne.*

- ok Gontran, t'auras 10 francs si tu tonds le gazon.
- Waaa l'aut' hé ! Comment il me stipendie le paternel !!!
- Euh... ouais. Ta gueule. Va jouer à ta console...

Margoulin: *subst. masc. -Commerçant malhonnête; individu peu scrupuleux en affaires.*

-Personne manquant de compétence ou de sérieux dans l'exercice de sa profession.

- Ces vendeurs de téléphones mobiles sont tous des margoulins.
- De quelle origine ils sont, t'as dis?
- Heu... tu vois le dictionnaire sur l'étagère là?

Chaloir, *verbe défectif impers. [Ne s'emploie guère qu'à la forme négative et interr., et dans des loc. figées] Importer.*

Peu me chaut = Peu m'importe.

- Tu devrais manger plus de légumes verts, c'est bon pour la santé.
- Peu me chaut! C'est dégueu.

Épistolaire, *adj. et subst.*

- Qui est propre à la correspondance par lettre.

- [En parlant d'une pers.] Qui excelle dans l'art d'écrire des lettres; part extension qui en écrit volontiers ou beaucoup.

Mon jeune Toto, si tu veux que le Père Noël soit munificent, il va falloir que tu te montres un petit peu plus épistolaire envers lui.

Oubliez ces termes vulgaires de gratte-papiers et autres scribouillards. Dorénavant, qualifiez les auteurs douteux de "plumitifs". Ca fait plus classe.

Plumitif, *subst. masc. écrivain ou journaliste généralement médiocre, besogneux, peu scrupuleux.*

=====

Un homme retrouve un de ses amis assis dans un fauteuil roulant pour handicapé.

- **Qu'est-ce** qui t'es arrivé ?

- Un accident de voiture.

Les médecins ont dit que je resterai paralysé à vie.

- Mon pauvre ! C'est épouvantable !

L'autre lui fait signe de se pencher et lui glisse à l'oreille :

- C'est un secret, ne le répète à personne, mais je n'ai rien. J'ai tout simulé pour toucher les cent briques de l'assurance, et ça a marché !

Et tu vas jouer au paralytique toute ta vie pour cent briques ?

- Bien sûr que non, la semaine prochaine, je pars pour un pèlerinage à Lourdes...

Après les blondes....

Le blond dans une discothèque - un vieux-beau blond appelle le barman et lui dit :

- La fille en rouge là-bas, apportez-lui un scotch de ma part.

- Comme vous voudrez monsieur, mais je vous signale qu'elle est lesbienne...

- Le barman sert la fille qui remercie d'un signe de tête.

Alors le dragueur se lève, va vers elle avec son plus beau sourire ravageur :

- Vous êtes d'où en Lesbie ?

En Alsace :

- Ma petite fille se marie la semaine prochaine !

- Ah, vraiment ? Félicitations ! Et le mari vient d'où ?

- De Faïsbouck, mais ne me demande pas où c'est !

F. Hollande rend visite à la reine d'Angleterre Il redoute inconsciemment la bourde habituelle. Le voilà dans le carrosse royal en compagnie de la reine. Tout à coup, un des chevaux se manifeste de façon plus "olfactive" que sonore, si bien que la respiration des passagers du carrosse devient difficile. La reine dit alors à F. Hollande : - Vous voyez mon cher, même la reine d'Angleterre ne peut pas tout contrôler !

F. Hollande : - J'apprécie votre honnêteté, Majesté, je croyais que c'était le cheval.

Un vieux monsieur entre au confessionnal et il dit au curé :

- Durant la guerre j'ai caché une jeune femme juive dans le grenier de ma maison afin d'éviter que les soldats allemands la transportent dans un camp de concentration

Le curé répond :

- Mais c'est un beau geste vous n'avez pas à le confesser, vous avez sauvé la vie de cette jeune femme.

Le vieux monsieur lui dit :

- Je dois vous avouer qu'en échange de ma protection, elle me faisait quelques gâteries, matin et soir.

Le curé réplique :

- Je vois. Votre geste est moins beau, mais le Seigneur vous pardonnera et je suis certain que cette jeune femme est reconnaissante envers vous malgré tout !

Et le vieil homme demande au curé :

- Croyez-vous que je devrais lui dire que la guerre est finie ?

À votre bon cœur, m'sieur dames pour de nouvelles histoires

=====

Courrier des lecteurs

Bonjour, je prends connaissance du Radioumsouk de ce jour et y lis une coquille :
Les maisons d'hôtes (agrées) sont autorisées à servir de l'alcool à leurs résidents lors des repas.

Bonne journée

LV

<http://ostez.blogspot.fr/2013/08/arrete-du-ministre-du-tourisme-du-29.html>

Art. 12 - Hormis le petit déjeuner, lequel est une prestation obligatoire, l'hôte pourra proposer aux clients de passage la table d'hôte (midi ou soir). Il s'agit d'une prestation facultative qui valorise les produits du terroir, les spécialités régionales et le « fait maison », et ce, sous forme de menus **y compris les boissons alcoolisées locales**. Les plats proposés seront copieux et élaborés à base de produits frais. Ils doivent être préparés et stockés conformément aux règles d'hygiène.

La table d'hôte n'est ouverte qu'aux clients de la chambre d'hôte jusqu'à concurrence de la capacité maximale autorisée.

En l'absence de tables d'hôtes, l'hôte doit sélectionner et proposer les meilleures adresses, à proximité pour découvrir la cuisine traditionnelle et régionale.

Le petit déjeuner doit être toujours copieux tout en veillant à sa préparation avec soin et à partir de produits frais.

OUI mais ATTENTION, à l'heure actuelle, vous ne pouvez pas vous établir comme ça, il vous faudra impérativement un associé Tunisien (c'est la loi), avec tous les risques (évidents) que cela comporte

Un conseil d'ami, faites très attention à vous, nombreuses sont les personnes qui se sont faites arnaquer.

N'hésitez pas à nous transmettre les mails de vos amis, intéressés par notre chronique.

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, (fêtes, inaugurations, événements, expositions...) il faut nous la faire parvenir avant le jeudi.

Les petites annonces sont gratuites, elles sont publiées durant un mois, sauf interruption souhaitée.

Les Râleurs Naïfs

